



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/85/18

Ville de Genève
Administration centrale

Reçu le: 07 MARS 2018

Séance CA du:

Décision:

A traiter par:

Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 1er mars 2018

DIFFUSION

M Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Barazzone
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Constitution de servitudes réciproques d'usufruit de parking à charge et au profit des futures parcelles N° 3453 de Genève, section Eaux-Vives, propriété de la Ville de Genève, et N° 3451 de Genève, section Eaux-Vives, propriété des CFF

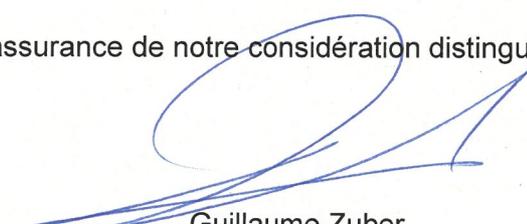
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 7 février 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Registre foncier

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Direction générale des transports
- Direction de la gestion et valorisation de l'office des bâtiments

Date réelle d'affichage : 15 février 2018

Date légale d'affichage : 15 février 2018

Fin délai référendaire le : 27 mars 2018